

Réseau Billital Maroobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.marooobe.org](http://www.marooobe.org)

**LES ELEVEURS ET PASTEURS SAHELIENS APPREHENDENT UNE ANNEE DIFFICILE
COMpte TENU DE L'INSUFFISANCE DES PATÛRAGES ET DE LA PERSISTANCE DE
L'INSECURITE DANS LES ESPACES PASTORAUX**

**NOTE SYNHESE SUR LA SITUATION PASTORALE DANS LA ZONE
TRANSFRONTALIERE MALI/NIGER/BURKINA FASO**

Septembre 2013

1. INTRODUCTION

La présente note présente une synthèse des éléments saillants contenus dans les rapports qui ont été élaborés par les points focaux de trois organisations membres des Antennes nationales du Réseau Billital Maroobè (RBM) implantées au Burkina Faso, au Mali et au Niger¹. A travers la mise en place d'un dispositif de veille informative, le RBM cherche à apporter un appui à des communautés pastorales qui sont confrontées à une situation de conflit et aux effets induits par le changement et la variabilité climatiques.

Le dispositif s'est assigné trois missions essentielles : (i) faire le suivi de la dynamique des ressources pastorales et assurer la circulation de l'information dans la zone transfrontalière ; (ii) relayer les informations relatives à la situation des pasteurs du Mali, en lien avec les événements en cours dans ce pays ; et (iii) fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales dans les zones transfrontalières. Il permet au RBM d'alerter en temps réel les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer l'impact des crises sur les conditions de vie des ménages pastoraux et sur l'activité d'élevage.

Les informations collectées par les points focaux couvrent trois domaines qui concernent :

- a) la situation pastorale (déroulement de la saison des pluies, production des pâturages, état des ressources en eau, mouvements des éleveurs, situation sanitaire des animaux et situation au niveau des marchés à bétail) ;
- b) les événements critiques (situation des réfugiés, conflits, exactions, etc.) ;
- c) les recommandations.

2. SITUATION PASTORALE

Le déroulement de l'hivernage a été caractérisé, au mois de septembre 2013, par une irrégularité spatio-temporelle des précipitations. Des séquences sèches de plus de vingt jours ont été enregistrées dans plusieurs zones. Les éleveurs et pasteurs sahéliens appréhendent une année difficile, à cause du déficit de production fourragère et du volume réduit des eaux de surface.

En ce qui concerne la situation pastorale, le trait caractéristique est la rareté des pluies dans toute la zone couverte par le dispositif de veille informative.

¹ Il s'agit du Conseil Régional des unions du Sahel (Burkina Faso), de TASSAGHT (Mali) et de l'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger.

3. SITUATION DES PATURAGES

Dans la région de Gao (Mali) et la zone située au Nord Tillabéri (Niger), les constats révèlent une faible disponibilité des pâturages à cette période de l'année. A cela s'ajoute l'apparition des chenilles au niveau des pâturages qui semblent être bien fournis. Cet état de fait préfigure une période de soudure particulièrement difficile pour les éleveurs et pasteurs.

Dans la zone de Bankilaré (Nord Tillabéri), des inondations ont été enregistrées dans le courant du mois d'août 2013, ce qui a entraîné la destruction d'une partie de la biomasse herbacée. Le département de Ouallam a connu de longues séquences sèches. En revanche, la situation est satisfaisante dans la zone d'Abala.

Dans la zone du Sahel Burkinabé, on constate une situation moyennement bonne dans les provinces de Soum et Oudalan. Dans la province du Seno, la situation est très critique, à cause de l'assèchement précoce du fourrage.

4. SITUATION AU NIVEAU DES MARCHES A BETAIL

A la faveur de la reprise des activités économiques dans la région de Gao qui a été libérée de l'occupation des troupes djihadistes et de l'approche de la fête musulmane de "*Aid el Kébir*", le cours du bétail a connu une hausse relativement importante. A titre d'illustration, au niveau des principaux marchés à bétail de la région (ceux implantés à Djebok, Doro et Wabaria), les prix ont évolué comme suit² :

- 75 000 FCFA en moyenne pour un bélier, contre 60 000 FCFA antérieurement ;
- 45 000 FCFA pour une brebis qui se vendait à 35 000 FCFA ;
- 50 000 FCFA pour un bouc dont le prix ne dépassait pas 40 000 FCFA.

En revanche, le prix du chameau a chuté, passant de 400 000 FCFA par sujet à 320 000 FCFA, à cause de l'insécurité qui prévaut sur les axes de convoi vers l'Algérie. Le prix des ânes reste stable et s'élève en moyenne à 40 000 FCFA.

En ce qui concerne le prix des céréales, le sac de 100 kg de mil est vendu par les commerçants grossistes de Gao à 22 000 FCFA et celui de riz à 36 000 FCFA. Au niveau des zones pastorales d'Intillit et de Tessit, ces aliments sont vendus plus cher (26 000 FCFA pour le sac de mil et plus de 40 000 FCFA pour le sac de riz).

Cette situation de cherté des céréales prévaut également dans les provinces du Sahel burkinabé et les communes du Nord Tillabéri.

² Cette information a été collectée par le point focal de TASSAGHT-AMADANE en septembre 2013.

5. SITUATION DES POINTS D'EAU TEMPORAIRES ET PERMANENTS

Les points d'eau temporaires n'ont pas connu un approvisionnement régulier, ce qui a conduit à leur tarissement précoce. A cause du déficit pluviométrique, la nappe phréatique a connu une faible recharge et les puits et puisards sont devenus de plus en plus profonds. Cette situation a provoqué une polarisation des flux du bétail par les points d'eau (fleuve Niger, barrages et des mares au niveau du Sahel burkinabé)

Une telle concentration des troupeaux dans certains sites comporte plusieurs risques : (i) un épuisement précoce des pâturages disponibles dans les zones de repli des animaux ; (ii) la propagation des épizooties ; et (iii) l'éclatement de conflits engendrés par la divagation du bétail dans les champs rizicoles et les parcelles maraîchères non encore récoltés au niveau de la vallée.

6. MOUVEMENTS DES ELEVEURS ET DU BETAIL

A cette période, on constate au Nord de Tillabéri, une remontée des troupeaux. La présence d'effectifs animaux importants provenant du Mali et du Nigeria est signalée dans les départements de Banibangou, Bankilaré et Abala.

Dans le Sahel burkinabé, des fortes concentrations de troupeaux sont observées dans les communes suivantes : Beli/Tin Akof, Oursi, Kishi/Gorom, Darkoye/Markoye, Markoye, Kouna et Dori.

7. SANTÉ ANIMALE

La situation sanitaire des animaux est relativement satisfaisante dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de veille informative. Cependant, il a été constaté quelques cas critiques de charbon bactérien et de péripneumonie dans la zone frontalière entre le Burkina Faso et le Mali (Deou et Oursi au Burkina Faso).

Au Nord Tillabéri, dans les localités d'Ikrafan, Tizéfan et Toulwa, il a été également signalé des foyers de charbon bactérien et de pasteurellose. La zone de Gourma oriental de Gao a été affectée par la peste des petits ruminants.

8. SITUATION DES REFUGIÉS

Le retour des familles qui avaient trouvé refuge dans le sud du Mali et dans les camps implantés dans les pays voisins (Burkina Faso, Niger et Algérie) se poursuit. Toutefois, ce mouvement s'effectue dans des conditions très difficiles, à cause de l'insuffisance des

structures d'accueil. En règle générale, les familles qui rentrent au bercail ont perdu la totalité de leur cheptel, en particulier les petits ruminants.

9. EVENEMENTS CRITIQUES

Sur le plan sécuritaire, on constate une recrudescence des attaques ciblées et des attentats perpétrés par des kamikazes, comme celui qui s'est produit le 28 septembre 2013 à Tombouctou entraînant des pertes en vies humaines. Dans la région de Kidal, les attaques et échauffourées sont devenues fréquentes.

Dans certaines localités du Nord Tillabéri, il a été constaté au cours du mois de septembre 2013 quelques événements critiques, notamment une bagarre entre des communautés d'éleveurs Agandaw du sud Ikrafan et de Tolebé, au cours de laquelle des armes à feu ont été utilisées. Ce conflit a entraîné la mort de plusieurs personnes dans les deux communautés. Par ailleurs, à Sinagodan, un chef de tribu soupçonné d'appartenir au MNLA a été torturé par les militaires nigériens.

10. RECOMMANDATIONS

Compte tenu de la situation qui prévaut dans les zones d'implantation du dispositif de veille informative, il s'avère nécessaire de :

- mettre en place un dispositif de facilitation de l'accès des éleveurs et pasteurs à l'aliment du bétail, en privilégiant l'établissement de stocks de proximité dans les zones de concentration des éleveurs ; ceci permettrait non seulement de limiter les pertes de poids et de production laitière pendant la période de soudure, mais aussi d'éviter une exacerbation de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles disponibles ;
- déployer des équipes chargées d'assurer le suivi sanitaire du bétail ;
- renforcer le réseau des points d'eau (puits et forages) pour satisfaire les besoins en eau d'abreuvement du cheptel ;
- Organiser de patrouilles mixtes des forces de défense et de sécurité dans la zone transfrontalière ;
- mettre en place d'un cadre de concertation et d'action inter-état, en vue de garantir une meilleure gestion des flux de transhumance dans la zone transfrontalière.